

Les infos

Vendredi 17 juillet 2009



C'EST LE CHANTIER !

La deuxième réunion du chantier sur les rémunérations s'est donc déroulée lundi 6 juillet... La direction représentée par Jean François Climent, le directeur des relations sociales, nous a déclaré en préalable pouvoir travailler lors de cette réunion sur « 3 points sensibles que nous avons mis en avant précédemment : les rémunérations les plus basses, les pertes du pouvoir d'achat constatées et la rémunération variable... »

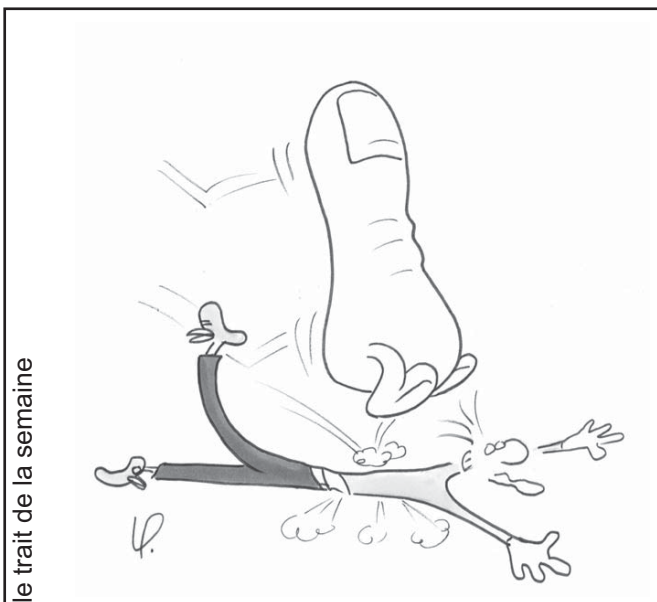
COUP DE POUCE ATTENDU

...Manifestement, la direction avait déjà bien préparé sa proposition d'évolution des grilles de salaires minimas SG. En acceptant d'aligner les minimas salariaux (définis par accord) sur les «salaires minimas réels constatés dans les niveaux», la direction reconnaissait le décalage qu'elle avait elle même contribué à creuser d'année en année, pour en arriver à la situation ubuesque où «les salaires minimas à la SG ne touchent plus que quelques contrats de qualifications». La direction envisageait d'aligner chaque minima sur les plus bas salaires réels de chaque niveau. Cet alignement aurait alors eu un impact sur 400 salariés (350 TMB et 50 cadres), soit 1% des salariés. Avant même qu'elle ne transmette cette proposition, nous avons exposé notre propre projet de grille actualisée (dispo sur l'intranet CGT). Contrairement à celui de la direction (basé sur le salaire le plus bas constaté par

niveau), notre projet de grille fixe un plancher par niveau aux salaires des 10% les moins payés. De plus, notre proposition étend la grille des salaires minimas que la direction avait acceptée en juillet 2000 à l'ensemble des niveaux de la classification (et plus seulement aux TMB), et fixe des minimas sur une plus longue période (au-delà des 20 années que la direction avait fixée comme plafond). En constatant qu'il n'y avait pas d'autres propositions autour de la table, la direction nous a dit qu'elle y voyait donc «la fourchette haute de la négociation» et qu'il allait falloir continuer à discuter de ce que chacun veut mettre dans la définition de «minimas réels» lors de la prochaine séance et après examen de notre tableau. Nous lui avons fait remarquer au passage que les salaires des cadres les moins bien payés de la profession sont supérieurs à ceux des cadres les moins bien payés à la SG.

RÉVISIONS NÉCESSAIRES

La première réunion avait permis à Jean-Pierre Michel, spécialiste es statistiques, de nous présenter la situation chiffrée de 11% des salariés qui ont entre 1998 et 2008 perdu du pouvoir d'achat (soit 2 500 personnes sur les 25 000 salariés présents entre 1998 et 2008). Quoiqu'il en soit, la direction s'oriente pour ces salariés vers une éventuelle correction de leur situation après un examen systématique. La discussion va ensuite surtout porter sur les mesures à mettre en place pour que cette situation ne se reproduise plus. Nous lui avons fait remarquer que si les dégâts ne sont pas nouveaux, les propositions syndicales ne le sont pas plus...nos revendications sur le sujet ont été régulièrement mises de côté depuis la mise en place à la SG de la convention collective. Pour finir, JF Climent a déclaré que la direction était prête à revenir sur les règles d'attribution de la part variable et qu'il avait bien entendu nos demandes de plancher, plafond et autres normes sur le sujet. Menu chargé pour la prochaine rencontre prévue le 3 septembre.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT